

Fiche formation

Intitulé de l'action :

BP ATPS

Diplôme éducation nationale de niveau 4

Public concerné, nombre,	Scolaire, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle,
Références Formation :	<p>Art. D337-95 à D337-124 du Code de l'éducation Arrêté du 3 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du BP Agent technique de prévention et de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code RNCP : 38227 • Code NFS : 344, sécurité des biens et des personnes, police surveillance • Formacode : 42815 Gestion des risques entreprise • Date d'enregistrement de la certification : 08/11/2023 • Durée de validité Diplôme du 03 septembre 97 au 31 aout 2027 (Repoussé systématiquement tous les ans car il s'agit d'une préparation sur 2 ans) • Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE - SIRET 11004301500012 • Niveau : 4 • Le lien de la certification sur France Compétence : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38227/#anchor7 • Accès à la formation sous statut d'étudiant, par apprentissage, en VAE
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un CAP AS, Titre de niveau V inscrit au RNCP ou BAC d'un autre domaine • Entretien de motivation • Bonne condition physique • Bonne moralité • Carte professionnelle CNAPS à jour • SST à jour souhaitable • SSIAP 1 • Excellente présentation et sens aigu des responsabilités • A retenir : Il faut compter approximativement entre 1 à 2 mois pour obtenir la carte professionnelle. Attention, l'enquête de moralité est très exigeante pour un agent de sécurité privée, elle va bien au-delà du casier judiciaire vierge. Attention, pour la demande de carte professionnelle, les candidats de nationalité étrangère doivent être en possession d'un titre de séjour d'une durée égale à 5 ans minimum • Aide à la constitution des dossiers d'inscriptions. • Formation accessible au PSH sur avis médical • Délai d'accès (limite d'inscription)
Présentation générale (problématique, intérêt)	<ul style="list-style-type: none"> • Le Brevet professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité permet d'obtenir la qualification professionnelle nécessaire à l'emploi d'agent de prévention et de sécurité sûreté mais également celle de chef d'équipe en sécurité incendie (SSIAP 2). Il se prépare en alternance sur 2 ans en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'un diplôme de niveau 4 Brevet professionnel – Education nationale • Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle sur un métier porteur, • Permettre le maintien ou l'évolution dans l'emploi, • Favoriser le développement des compétences et l'accès à un niveau de qualification Professionnelle de Niveau 4, • Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels, poursuite d'étude. <p>Taux de réussite : Situé entre 90 et 100% - Voir mise à jour actualisée site internet MFR.</p>

Contenu de la formation

E1A U11 – Prise en charge d'un site :

- Inventorier tous les risques potentiels d'un site donné, les analyser.
- Repérer l'emplacement et la nature des matériels mis à disposition.
- Vérifier leur adéquation avec les risques analysés.
- S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs d'alarme et de leur liaison correcte avec les différents points stratégiques de l'installation.
- Proposer le choix d'un matériel et de son implantation sur le plan.
- Etablir un devis du projet.
- Proposer des améliorations conformes à la réglementation en vigueur.
- Assurer la formation des agents

E1B U12 – Intervention sur le feu :

- Choisir en fonction des équipements, des substances et des matériaux enflammés les moyens matériels adaptés.
- Faire appel à des services d'assistance en fonction de l'importance du sinistre.
- Rendre compte oralement.
- Repérer au cours d'une ronde en équipe un début d'incendie et réagir en rapidité et efficacité à l'aide des matériels appropriés.

E1A U21 – Intervention sur installation en télésécurité :

- Repérer immédiatement, à partir d'un des écrans de la centrale de télésurveillance, le lieu où vient de se produire un incident ou une intrusion.
- Déployer immédiatement ses équipiers aux points sensibles du réseau surveillé.
- Prendre immédiatement toutes les initiatives susceptibles de mettre en sécurité maximale les installations sensibles.
- Décoder très rapidement les informations reçues par le réseau des caméras de surveillance.
- Affecter en fonction de leurs compétences les ressources humaines disponibles.
- Donner des consignes claires et précises dans le respect de la légalité à ses équipiers.
- Rendre compte oralement et par écrit.

E2B U22 – Secours et assistance aux personnes :

- Porter secours et assistance à une personne blessée au cours de l'intervention.
- Demander immédiatement du secours ou l'intervention des forces de police par déclenchement d'alerte ou téléphone mobile.
- Maîtriser les connaissances du PCS1/SST en attendant les premiers secours.

E3 U30 – Mathématiques :

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

E4 U40 – Sciences physiques et chimiques :

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles en sécurité.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

E5A et E5B U50 – Expression et connaissance du monde : Français et histoire-géographie :

- Produire et analyser des discours de nature variée.
- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents.
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports.
- Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle.

UF – Langue Vivante : Anglais

- S'exprimer oralement en continu.
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document rédigé en langue étrangère.

Moyens pédagogiques :

- Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer les cours
- L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'éducation nationale.

Modalités pédagogiques

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. <p><u>Outils pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conformes à la réglementation (CNAPS) ● <u>Matériels et installations spécifiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel SST : Mannequins, défibrillateur automatique - SSI catégorie « A » de l'établissement et pédagogique - Plateforme technique : matériel générateur de flamme et d'extinction des feux - Emetteurs-récepteurs - Divers accessoires pour simuler des scénarios de prévention de malveillance - Magasin d'application relié au PC : système vidéoprotection, portique de détection, alarme intrusion, capteurs/détecteurs ponctuels sur marchandises, antivols, 2 zones de détection par détecteurs volumétriques - PC sécurité - 15 extincteurs CO2 et 15 extincteurs H2O dédiés à la formation - 1 bac à feu écologique – 1 maison feu - Boîtiers Quizz box - Centre de ressources (livres, répertoires professionnels, documentation généraliste et spécialisée dans les domaines professionnels cités en référence, vidéos...) - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie. - Supports de cours individualisés remis aux stagiaires (Livres) - Circuit de vérification et de ronde avec contrôleur de ronde. - Salle de cours propre à la dispense de matière physique/Chimie - Logiciel informatique géogebra ● Les candidats sont mis en situation professionnelle aussi bien dans le domaine de la sécurité malveillance qu'en incendie par des exercices théoriques et pratiques. Ils sont également suivis dans les matières générales avec différents contrôles écrits. ● <u>Modalités :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Priorité en présentiel. Possibilité de passer en ligne avec site dédié propre à l'établissement (IENT) ou les cours sont disponibles. ● <u>Stage en entreprise :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage obligatoire - Alternance.
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'agent(e) technique de prévention et de sécurité exerce ses fonctions sur des sites publics, commerciaux, industriels, événementiels, récréatifs, culturels ou cultuels. Il/elle est chargé(e) d'assurer la sécurité des biens meublés et immeubles ainsi que celles des personnes. Il/elle intervient au sein de structures dotées d'un service interne de sécurité ou pour le compte d'une entreprise privée de sécurité habilitée. Sa capacité opérationnelle lui permet de s'adapter en fonction des moyens mis à disposition par l'entreprise.
<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Durée :</u> Sur 2 ans, 12 semaines d'école sur chaque année, le reste en entreprise.. ● 35 heures semaine : ● Horaires d'école : 08 heures 00 – 12 heures / 13 heures 30 – 17 heures 30 avec une pause à 10 heures et 15 heures, à l'exception du lundi début de cours à 13 heures 30 et fin de cours le vendredi à 16 heures 30. ● Etude obligatoire pour tous les apprenants ● Internat possible
<p>Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivant calendrier éducation nationale et de l'établissement scolaire
<p>Lieu(x)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Lieu :</u> Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr ● <u>Références de l'établissement :</u> N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencier qualité, certifié CNAPS (FOR-025-2023-06-11-20180631995) et enregistré en Préfecture centre examen SSIAP (Ref n° 0003). ● Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées ● Accessibilité en véhicule, transport en commun, ● <u>Parking :</u> Gratuit à disposition ● <u>Navette gratuite possible pour les stagiaires utilisant le train :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge le lundi en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon. ● <u>Salle de repos disponible gratuite :</u> Chauffée avec micro-ondes et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac

Coût par participant	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Statut</th> <th>Tarif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Apprenti avec internat</td> <td>1440 €/12 semaines, soit 120 €/semaine</td> </tr> <tr> <td>Apprenti demie pension</td> <td>720 €/12 semaines, soit 60 €/semaine</td> </tr> <tr> <td>Apprenti externe</td> <td>0€</td> </tr> </tbody> </table>	Statut	Tarif	Apprenti avec internat	1440 €/12 semaines, soit 120 €/semaine	Apprenti demie pension	720 €/12 semaines, soit 60 €/semaine	Apprenti externe	0€
	Statut	Tarif							
	Apprenti avec internat	1440 €/12 semaines, soit 120 €/semaine							
	Apprenti demie pension	720 €/12 semaines, soit 60 €/semaine							
Apprenti externe	0€								
<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les élèves, en plus des tarifs ci-dessus, 30€ pour l'adhésion à l'association des élèves • Etablissement non soumis à la TVA – Tout financement <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repas possible en restauration scolaire à l'unité : 10€ le repas du midi • Internat possible en pension complète à la semaine : 120€ 									
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : M. Hervé GALMICHE, directeur M. Steve MEYER, directeur adjoint M. IANUTOLO Damien responsable de classe 1^{ère} année Mme GOGUEL Bernadette, responsable de classe 2^{ème} année mfr.vercel@mfr.asso.fr / 03.81.56.39.40 								
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes et compétents, titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • Noms des formateurs : Consulter l'organigramme lors de l'entretien • Le coordinateur et responsable de l'action dispose des compétences nécessaires pour accompagner l'équipe pédagogique tout comme les candidats dans leurs parcours. 								
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le responsable de classe - Les élèves émargent tous les jours une feuille de présence - Des RVO sont programmés par les encadrants - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires tout comme le référentiel de formation qu'ils ont dispensé. • En entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Une visite est faite par le lycée auprès du tuteur et un bilan est établi. • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan de son parcours - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation - Accompagnement administratif si besoin – Réinscription etc... • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an. 								
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Examen : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Matières professionnelles, 03 ateliers : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge d'un site (E1-A). - Intervention sur feu (E1-B) - Intervention sur installation en télésécurité (E2-A) - Secours et assistance aux personnes (E2-B) ➤ Matières générales : <ul style="list-style-type: none"> - Français (E5-A) - Histoire-Géographie (E5-B) - Mathématiques (E3) - Sciences physiques et chimiques (E4) - Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » - Remise d'un relevé de notes puis délivrance du diplôme par le rectorat. 								

Passerelles et
débouchés
possibles

- Exercer en tant qu'Agent de Surveillance / Gardiennage dans les secteurs suivants : Sociétés de sécurité, aéroports, collectivités territoriales, entreprises privées, entreprises publiques/établissements publics, établissements de jeux, établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques, ...), parcs de loisirs, stades/enceintes sportives et événementiels, sites portuaires/aéroportuaires
- Exercer comme chef d'équipe (SSIAP2)
- S'orienter sur une spécialité de la sécurité privée (Agent cynophile, convoyeur de fonds, garde rapprochée etc....(Fiches ROME)
- Diversification avec le SSIAP 3 afin d'être en possession d'une option professionnelle supplémentaire
- Accéder à un niveau 5 (**CIO**)
- Concours sécurité publique (Police/Gendarmerie/Douanes/Pompiers...)